

BULLETIN

DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

de l'Association internationale des travailleurs

Paraissant tous les Dimanches.

**Abonnements pour le semestre
juillet-décembre 1873 :**
Pour la Suisse, fr. 4.
Les abonnements pris auprès des
bureaux de poste paient une surtaxe
de 20 cent.

**L'émancipation des travailleurs
doit être l'œuvre
des travailleurs eux-mêmes.**

**Abonnements pour le semestre
juillet-décembre 1873 :**
Allemagne, fr. 5.30. — Amérique,
fr. 8. — Angleterre, fr. 6.60. — Belgi-
que, fr. 5.30. — Espagne, 6.60. — France,
fr. 20. — Hollande, fr. 6.10. — Italie,
fr. 4.80.

On s'abonne auprès de M. François Floquet, Grande Rue, 143, au Locle (canton de Neuchâtel, Suisse.)

LOCLE, LE 21 DÉCEMBRE 1873.

A nos abonnés.

Le prix d'abonnement au *Bulletin* reste fixé à 8 francs par an, 4 francs pour 6 mois, pour l'année 1874.

Les abonnés des Sections pourront continuer à payer leur abonnement par l'entremise des caissiers de leur Section.

Pour nos abonnés directs, habitant la Suisse, nous prendrons remboursement sur eux avec le troisième numéro de janvier, pour la somme de 4 francs, montant de l'abonnement de 6 mois.

Les abonnés de l'étranger sont priés de renouveler leur abonnement dès maintenant s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du journal.

Réforme de l'enseignement.

L'*Internationale*, organe des sections belges, a publié dans son numéro 256 un rapport présenté à la société des *Solidaires* par son comité de propagande, sur la Réforme de l'enseignement. Nous croyons qu'une courte analyse de ce rapport dans l'organe de la fédération jurassienne fera plaisir à nos lecteurs, vu l'importance du sujet lui-même, et ensuite parce que toute étude faite par un groupe socialiste, quoique ne faisant pas partie de notre grande Association, doit être portée à la connaissance de nos compagnons, afin qu'ils puissent ou bien en profiter, ou bien la critiquer

pour apporter une lumière de plus dans la question.

* *

Le rapport du comité des *Solidaires* se divise en deux parties distinctes. La première contient une critique de l'enseignement tel qu'il est donné aujourd'hui; sans entrer dans une analyse scientifique des programmes actuellement en vigueur, le rapport se borne simplement à faire ressortir que les écoles, tant primaires que secondaires, actuellement existantes, fournissent à la société des réactionnaires, admirateurs des Césars, des Bonapartes et des dragonnades. Quant à l'enseignement qui se donne dans les lycées, il ne produit qu'un semblant de savoir, il n'est pas moins réactionnaire, et a cet autre désavantage: il fournit à la société des hommes complètement incapables, qui souvent sont encore plus à plaindre que les fils des ouvriers: ces derniers n'apprennent rien dans les écoles, mais apprennent au moins un métier; tandis que les élèves des lycées, ayant reçu une instruction scientifique presque nulle et ne possédant aucun métier, ne savent donc rien.

* *

La deuxième partie du rapport présente un intérêt beaucoup plus grand, parce qu'elle contient une ébauche des réformes à apporter dans l'enseignement.

Lorsqu'on parle d'une partie quelconque de cet entier que nous appelons *question sociale*, on ne précise souvent pas avec assez de netteté le point de départ: est-ce dans la société actuelle qu'on voudrait faire telle ou telle réforme partielle, ou bien est-ce dans la société nouvelle, organisée sur les ruines de la présente, qu'on veut non plus réformer les choses, mais les reconstruire à nouveau? De là malentendus et erreurs. Le rapport du Comité de propagande des *Solidaires* est très net à cet égard.

« Les réformes que nous allons reconnaître indispensables, dit le rapport, ne pourront s'opérer que dans une société profondément démocratique et débarrassée des entraves actuelles, qui s'appellent gouvernement et centralisation d'une part, et capital de l'autre. »

C'est donc après et non avant la révolution sociale accomplie, que les réformes proposées par le Comité des *Solidaires* doivent être mises en pratique. Voilà précisément ce qui nous invite à examiner ces réformes, car autrement elles ne sauraient nullement nous intéresser, convaincus que nous sommes que toute réforme faite avant la révolution ne produira rien de bon pour les travailleurs, car elle serait donc faite par la bourgeoisie et uniquement au profit de la bourgeoisie.

Nous allons relever quelques points du rapport.

1. « L'enseignement, étant gratuit, serait donné » par l'Etat ou la Commune. Il serait purement » laïque. »

La société, est-il dit plus haut, est débarrassée du gouvernement, de la centralisation et du capital. Comment se fait-il alors que l'Etat reste encore debout et ait pour mission de donner l'instruction aux citoyens? Le gouvernement n'existant plus, les capitalistes une fois disparus, quels seraient les éléments qui viendraient constituer l'Etat? La centralisation une fois détruite, comment l'Etat pourrait-il fonctionner? Voilà les questions que le comité des *Solidaires* nous paraît ne pas avoir examinées lorsqu'il dit: « c'est par l'Etat ou la Commune que l'instruction serait donnée. »

Un Etat décentralisé n'est plus un Etat, et puisque le rapport invoque la décentralisation, donc l'Etat belge n'existerait plus comme tel.

On voit donc que dans le point de départ accepté par le comité des *Solidaires*, il y a contradiction: il abolit le gouvernement avec la centralisation et le capital, et il fait reparaître l'Etat; ensuite se présente cette autre contradiction: l'Etat reparaît, mais il peut laisser à la Commune le soin de diriger l'instruction.

Envisageons la question au point de vue qui est celui de l'Association Internationale des Travailleurs. Le *gouvernement* ne faisant qu'un avec l'Etat et le *capitalisme*, ils sont appelés à disparaître tous les trois en même temps. Ce n'est qu'alors, et seulement alors, que les Communes commenceront leur existence réelle, et la fédération des Communes, c'est-à-dire des Associations de producteurs possédant collectivement les instruments de travail, remplacera l'Etat. Dans une situation pareille, il y a lieu de se demander si c'est la Commune, devenue libre, qui doit avoir dans ses attributions la direction exclusive de l'instruction publique, ou si cette direction doit être attribuée à la fédération dans son ensemble?

Cette question demanderait à elle seule une longue étude, établissant la délimitation entre ce qui est communal et ce qui est régional; nous nous bornons à l'indiquer ici, en faisant remarquer que,

pour rendre la rédaction du rapport des *Solidaires* conforme aux principes de l'Internationale, il faudrait remplacer la phrase que nous indiquons par celle-ci: « L'enseignement serait donné par la Commune ou par la fédération des Communes. »

2. « Au premier degré, l'école primaire obligatoire, sauf, bien entendu, à indemniser le père » de famille, s'il y a lieu, pour l'entretien de l'enfant. »

Le « s'il y a lieu » fait supposer une inégalité des conditions économiques des citoyens appartenant à la Commune. Il y aurait donc dans les Communes, organisées sur des bases socialistes, des compagnons qui ont besoin d'être secourus pour pouvoir entretenir leurs enfants pendant que ceux-ci suivront une école, tandis que d'autres, plus aisés, plus riches, pourront s'en passer. Ce seul fait prouverait que la révolution n'est pas faite, que la porte pour quiconque voudrait entrer dans le bourgeoisisme est laissée entr'ouverte. Laisant donc de côté le « s'il y a lieu, » occupons nous de la question suivante: les parents doivent-ils être indemnisés pour l'entretien de leurs enfants allant tous à l'école? Nous ne saurions y répondre qu'affirmativement.

L'entretien de l'enfant par les parents est la source de toute la dépendance de l'enfant qui le rend esclave des volontés du père. Les rapports existant entre eux sont purement officiels, et la situation faite aux enfants dans la société chrétienne ne diffère en rien de celle qui leur est faite par la législation de Moïse, cet organisateur inspiré par le Dieu de vengeances et de haines, qui pousse l'homme au mensonge et au crime. « Enfant du péché, » l'homme dès son bas âge jusqu'à la mort, doit rester soumis à l'autorité; le père n'est pas l'ami, il est le souverain de son fils. Pour cet ordre de choses il n'en saurait être autrement. Mais la révolution, pour être logique, doit le changer; égalitaire par excellence, elle ne saurait laisser intact le hiérarchisme chrétien, et dans une Commune égalitaire toute autorité doit disparaître, à commencer par celle du père, car elle est la base de toutes les autres. Pour garantir à l'enfant l'intégrité de son indépendance; pour lui rendre possible le développement de toutes les forces dont la nature l'a doué; pour que l'enfant puisse trouver dans ses parents des amis, des égaux, auxquels il se sentira lié non pas parce qu'il reçoit d'eux le morceau de pain, mais parce qu'il se trouve bien avec eux; pour garantir tout cela à l'enfant, la révolution doit supprimer l'autorité du père. La Commune doit assurer à l'enfant son existence; il n'y a donc pas d'exceptions à établir: tous les enfants doivent être entretenus par la Commune, et cela pendant toute la durée de leur instruction.

(La fin au prochain numéro).

Un compagnon qui a visité dernièrement diverses localités d'Alsace et de Lorraine, nous adresse la correspondance suivante :

« Le mouvement socialiste se développe en Alsace-Lorraine, malgré les tracasseries gouvernementales des Allemands, d'une part, et le courant du chauvinisme français qui fait tous les efforts possibles pour l'entraîner avec lui. — Sous peu l'organisation de la fédération ouvrière de l'Alsace-Lorraine sera un fait accompli. Comme l'Internationale est interdite en l'Allemagne et dans les pays annexés, l'organisation se fait conformément aux lois qui règlent la matière; c'est-à-dire que la fédération sera purement régionale. Mais il va de soi que le groupement local, par corps de métier, et la fédération régionale des corps de métiers, dans les pays où l'Internationale est prohibée, forment une garantie suffisante pour la révolution sociale. Mon séjour récent parmi les travailleurs de l'Alsace-Lorraine m'a procuré l'occasion de bien connaître leurs tendances. Je craignais de trouver chez eux l'esprit étroit de toutes les corporations ouvrières allemandes, organisées autoritairement *du haut en bas*. Mais j'ai été agréablement surpris de voir que leur organisation, encore imparfaite à beaucoup d'égards, est le résultat du groupement successif des travailleurs et non une association ouvrière créée par un Comité central, ou par un individu. J'ai consulté leurs statuts, qui portent l'empreinte du principe de liberté : autonomie de l'individu dans le groupe, du groupe dans la fédération. Inutile de vous dire, après cela, qu'ils sont animés de sentiments vraiment révolutionnaires : ils disent, avec raison, que l'amélioration de la classe ouvrière, au moyen des augmentations de salaires, est un leurre, et que la révolution sociale *seule* peut amener l'émancipation des travailleurs et supprimer toute distinction de classe. Les socialistes démocrates allemands ont tenté de convertir les ouvriers alsaciens-lorrains aux doctrines des politiques de Leipzig, pour les amener à prendre part aux prochaines élections pour le *Reichstag*. J'ai été vraiment satisfait, et tout socialiste le sera avec moi, de l'attitude des socialistes de l'Alsace en cette circonstance. Malgré les courtiers électoraux, Gutschmann de Genève entr'autres, qui sont venus prêcher l'agitation électorale et cela, me dit-on, d'après les instructions de Bebel et Liebknecht, les Alsaciens-Lorrains sont décidés à s'abstenir en matière bourgeoise. « Nous n'attendons notre émancipation que de la révolution sociale, » telle est la réponse qu'ils font aux politiciens tant allemands que français. »

Nouvelles de l'Extérieur.

France.

Bazaine ira finir ses jours sous les orangers de l'île Ste-Marguerite, pendant que les vaincus de la Commune agonisent en Nouvelle-Calédonie. Allons, à la bonne heure !

Et Trochu, qu'en fera-t-on ? Et Jules Favre et Gambetta et tous les gros bonnets de la défense nationale ?

C'est le moment de rappeler ce qu'écrivait de Bordeaux à un ami le vieux Delescluze, au lendemain de la capitulation de Paris :

« Je suis à Bordeaux depuis le 17 février... Deux lignes vous donneront la mesure de mes impressions. Je vous donne ma parole d'honneur que nous avons été livrés, de propos délibéré, par le gouvernement du 4 septembre, qui n'a jamais voulu profiter des 600,000 hommes armés qu'il avait dans Paris pour écraser les Prussiens qui, souvent, n'étaient pas 120 mille autour de Paris.

» La délivrance de Paris, c'était la consolidation de la république et la formation des Etats-Unis d'Europe à courte échéance. Les jésuites qui gouvernaient ont prévu le danger où allaient se trouver la famille, la religion et la propriété, et, d'un commun accord, ils ont dit que mieux valait sauver la société que la France.

» Si vous sortez de cette hypothèse, si merveilleuse que soit l'incapacité de nos dictateurs, vous ne pourrez rien comprendre. Avec elle, tout se déduit avec une logique irrésistible, parce que c'est la vérité. »

Espagne.

Du 1^{er} au 6 novembre s'est tenu à Barcelone le troisième congrès de la fédération des cordonniers, adhérente à l'Internationale. Les délibérations du congrès ont montré que cette fédération est animée du meilleur esprit révolutionnaire.

Les sections espagnoles ont ouvert une souscription pour venir au secours des internationaux que la bourgeoisie a emprisonnés ou forcés d'émigrer. Les procès-verbaux de la Commission fédérale donnent chaque semaine le relevé des sommes reçues par elle à ce titre.

La fédération des constructeurs d'édifice a décidé que son organe spécial paraîtrait à l'avenir toutes les semaines.

Le conseil de cette fédération, qui réside actuellement à Palma, déclare, en présence des circonstances actuelles et des infâmes persécutions de la bourgeoisie et du cynique gouvernement de Castelar, que plus que jamais elle entend défendre de toute ses forces les principes de l'Internationale. « Le gouvernement, dit ce conseil dans une circulaire, peut nous emprisonner ou nous fusiller, mais dans le premier cas, nous ne cesserons pas de prêcher à tous les ouvriers la nécessité de s'émanciper par eux-mêmes conformément aux aspirations de l'Internationale; et dans le second, nous savons que le sang des martyrs ne peut que contribuer au triomphe de la révolution sociale. »

Belgique.

Le Congrès régional belge de Noël, qui devait se tenir à Gand, aura lieu à Bruxelles.

Italie.

Un nouveau journal socialiste se publie à Gênes : il s'appelle *la Faim*, organe des classes deshéritées.

A Grosseto s'est fondée une section de l'Internationale. — La fédération vénitienne continue à se développer. Elle s'est mise en correspondance avec les sections de la Toscane, qui sont aussi sur le point de s'organiser en fédération provinciale. — A Pise, les diverses sociétés démocratiques se sont ralliées à la fédération internationale de cette ville ; une école socialiste va y être fondée pour l'instruction des ouvriers.

Hollande.

Une lettre du Conseil fédéral hollandais nous apprend que le Congrès de la fédération hollandaise de l'Internationale aura lieu les jeudi 25 et vendredi 26 courant, à Amsterdam.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1^o Reddition des comptes du Conseil fédéral ;
- 2^o Révision des statuts de la fédération hollandaise ;
- 3^o Y a-t-il lieu de transformer le journal la *Lanterne*, paraissant à Utrecht tous les samedis, en organe officiel de la fédération.

Le premier jour du Congrès aura lieu un grand meeting public.

Nous souhaitons à nos frères de Hollande la meilleure réussite.

Fédération jurassienne.

Les ouvriers selliers, à Neuchâtel, ont une journée de travail qui varie entre 13 et 14 heures. Si l'ouvrier est logé et nourri par le patron, il reçoit de 6 à 9 fr. par semaine ; s'il pourvoit lui-même à son entretien, sa journée est de 3 à 4 fr. Les ouvriers selliers, comme les boulangers, n'ont aucune société corporative et ne songent pas même à en fonder une ; les uns redoutent les patrons et disent que le nombre des ouvriers est trop peu considérable pour que cela vaille la peine de constituer une association ; les autres se déclarent satisfaits de leur sort. C'est là le vrai triomphe de la bourgeoisie, d'amener l'ouvrier par l'excès du travail, par l'oppression politique et la superstition religieuse, à ce degré de torpeur morale, où il ne sent plus même le besoin d'un sort meilleur, d'une vie moins misérable ; l'homme devient alors une simple bête de somme, pour qui toute l'existence consiste à manger, boire (de l'eau, pas du vin) et dormir. — Allons, compagnons, réveillez donc cette multitude plongée dans un engourdissement fatal ; faites lire le *Bulletin* à ces indifférents, à ces aveugles, rappelez-les à leur dignité d'hommes.

La *Feuille d'avis de Neuchâtel* contient l'annonce suivante :

« Cercle des travailleurs.

» Lundi 18 décembre, à 8 heures, conférence gratuite : *Coup d'œil sur les trois premiers siècles de l'Eglise*, par M. le pasteur Robert. »

Que dites-vous de cet amalgame : ces travailleurs se faisant donner des conférences religieuses par un ecclésiastique ! En voilà au moins qui ne sont pas imbus des funestes doctrines de l'Internationale.

Pour cela, on peut en être sûr ! Ce sont de bons citoyens. Aux élections, ils votent, et ils votent en

hommes bien pensants. Aussi notre excellente aristocratie, à la générosité de laquelle on doit la création du dit cercle, octroie-t-elle à ces dignes travailleurs des conférences évangéliques..... et du vin à bon marché.

Dans le même numéro du même journal, on peut lire ces lignes :

« Quelques cuillers en argent, trouvées dans les balayures de la ville, peuvent être réclamées au bureau de la Direction de police municipale. »

Honnêtes balayeurs, vous avez fidèlement rapporté au bureau municipal l'argenterie crasseuse que vous avez trouvée dans les ordures des rues, lorsqu'il eût été si facile de vous l'approprier ! Ce trait complète bien le tableau de notre jolie société : en haut, les voleurs, riches et considérés ; en bas, les gens honnêtes, enchaînés au labeur écrasant de la fabrique ou attelés au tombereau des balayures.

Nous avons reçu, trop tard pour l'insérer dans ce numéro, la correspondance mensuelle de la section de la Chaux-de-Fonds, de même qu'une correspondance du Locle.

La grève des relieurs de Zurich continue. Comme toujours, les patrons élèvent la prétention de ne pas traiter avec la corporation, mais avec chaque ouvrier individuellement. Tandis qu'eux-mêmes ont une société fortement organisée, qui prend des mesures comme celle que nous avons signalée, d'une amende de 50 fr. imposée à tout patron qui occupera un gréviste, Messieurs les patrons déniaient aux ouvriers le droit de s'associer pour la défense de leur salaire. Mais les travailleurs tiennent bon, et jusqu'à présent l'avantage n'est pas du côté des exploiteurs. En effet, deux patrons ont entrepris un voyage pour chercher des ouvriers en remplacement des grévistes ; mais la chasse n'a pas été heureuse, et ils sont revenus bredouille.

L'adresse des grévistes est J. Schey, Kuttelgasse, 3, Zurich.

VIENT DE PARAÎTRE :

Almanach du Peuple pour 1874,

publié par la Fédération jurassienne de l'Internationale. — Prix : 25 centimes.

Sommaire : Gouvernement et Administration, *Adhémar Schwitzguébel*. — Politique socialiste, *G. Lefrançais*. — Une conjuration chez les Atlantes, nouvelle, *B. Malon*. — Les Chinois et l'Internationale, *Elisée Reclus*. — Le droit du Travailleur, chanson, *Ch. Keller*.

On peut se procurer l'*Almanach du Peuple* chez l'administrateur du *Bulletin*, F. Floquet, Grande Rue, 143, Locle.